

Pour agir contre cette pratique

La Mauritanie a célébré le 7 février dernier la Journée mondiale de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF). Une manifestation a réuni à cet effet au Monotel dar El Barka des religieux, des sociologues, des responsables d'associations et d'organismes internationaux. Même si la Mauritanie a suivi tardivement le concert mondial sur cette question, les actions de sensibilisation et de répression engagées par l'Etat restent encore timides et semblent butter sur de grands foyers de résistance. Les perceptions de l'excision en Mauritanie sont liées au poids du facteur social et religieux. Le facteur religieux est principalement invoqué avec le regard social pour défendre l'excision. De plus, certaines associations luttent avec des moyens modestes contre ces pratiques. Les MGF ne sont pas encore interdites en Mauritanie.

En effet, l'excision est une pratique très répandue dans le pays. L'enquête démographique santé 2000-2001 révèle que plus de deux tiers des femmes enquêtées (71%) ont déclaré avoir été excisées. Cette prévalence varie sensiblement, selon les caractéristiques socio-démographiques. Ainsi, l'excision est davantage pratiquée dans les zones sud-est (97%) et centre (88%) que dans les zones nord (54%), du fleuve (62%) et à Nouakchott (62%).

D'une manière générale, l'excision est, selon l'enquête, plus souvent pratiquée en milieu rural (77%) qu'en milieu urbain (65%). Toutefois, le critère ethnique semble le plus souvent déterminant. La quasi totalité des femmes Soninké (92%), ethnique particulièrement représentée dans le sud-est du pays, et près des trois quarts des femmes Halpulaar (72%) et maures (71%) sont excisées. Alors que seulement 28% des femmes wolof subissent cette pratique.

Par ailleurs, le taux d'excision varie sensiblement selon le niveau d'éducation: 58% des femmes ayant un niveau d'éducation secon-

daire ou supérieure ont été excisées, contre 80% des femmes qui n'ont suivi qu'un enseignement coranique et 72% de celles qui n'ont pas d'instruction.

Pesanteurs sociales

Concernant la prévalence de l'excision selon l'âge, aucune tendance nette ne se dégage. D'ailleurs, l'excision n'est pas une pratique qui appartient au passé et en voie de disparition, mais elle est toujours actuelle en Mauritanie. L'excision a très généralement lieu durant la période de la petite enfance, et est pratiquée par des praticiennes traditionnelles dans 71% des cas. 37% par une vieille femme, 28% par une exciseuse et 9% par une accoucheuse traditionnelle. Le recours à des professionnels de santé est très rare (1%) et cela quel que soit le type d'excision pratiqué.

Les études et données scientifiques ont largement montré que l'excision, au-delà de son caractère discriminatoire et de l'atteinte à l'intégrité de la personne, nuit à la santé physique et mentale des filles et des femmes et peut entraîner d'importantes complications invalidantes. Tout comme elle peut constituer un facteur de propagation du VIH/Sida.

Un consensus national qui avait été réuni en 1999 sous l'égide du secrétariat d'Etat à la condition féminine (SECF) a établi sur un répertoire des pratiques préjudiciables. Six pratiques ont été identifiées et une clarification du point de vue de l'islam a été faite sur chacune d'elles. A cet effet, des Oulémas, médecins, sociologues et représentants de la société civile ont été associés à l'élaboration de ce répertoire.

Un programme de lutte contre les mutilations génitales féminines qui vise à former et informer les populations avait été initié par le SECF, avec l'appui de l'UNICEF et du FNUAP. 75 Imams ont été formés pour mener une campagne de sensibilisation. Ils ont été relayés ensuite par des animatrices locales.

La sensibilisation a d'abord été menée dans les régions les plus affectées, marquées par un faible taux de scolarisation des filles, un taux d'excision élevé et un fort analphabétisme des femmes.